



LE NOUVEAU REFERENTIEL DE FORMATION A LA RADIOPROTECTION DES PATIENTS

Yann LE FAOU

A.F.P.P.E.

47, avenue Verdier – 92100 Montrouge
y.lefaou@afppe.com

Suite à un audit, de l'ASN, des différentes offres de formation à la radioprotection des patients, l'Autorité décida de revoir l'arrêté de formation. Le précédent arrêté était composé d'une liste de thème, de connaissances pour la plupart théoriques, que les professionnels devaient absorbés à travers une formation, rendu obligatoire pour tous les professionnels de santé utilisant les rayonnements ionisants dans leurs activités.

L'approche, et la volonté de l'Autorité, a été de revoir cette formation sur un plan pratique : quels sont les messages à faire passer aux professionnels ? Quelles sont les bonnes pratiques à mettre en œuvre ? Quels sont les organisations en radioprotection à promouvoir ?

La profession « manipulateur », par l'intermédiaire de l'A.F.P.P.E., a été choisie pour travailler, en premier, sur ce nouveau référentiel de formation. L'approche du groupe de travail fut pratico-pratique, avec une volonté d'opérationnaliser les compétences nécessaires à la mise en œuvre de la radioprotection patient : la gestion des risques, l'identification des différents acteurs de la radioprotection, les outils d'aide à la justification, les pratiques et méthodes d'optimisation, toujours à chaque fois sous l'angle de l'analyse de pratique.

L'objectif du groupe de travail fut, à travers un travail d'ingénierie de formation, de permettre une meilleure compréhension, un meilleur apprentissage, des différents environnements, par les professionnels ; environnements dans lesquels doivent s'appliquer les réglementations en radioprotection.

Notre présentation sera volontairement orientée vers une approche d'ingénierie pédagogique : en quoi un nouveau référentiel de formation permettra-t-il une meilleure application de la radioprotection patient ? Nous pensons que la formation est l'un des vecteurs importants de l'émergence d'une culture de radioprotection dans nos établissements de santé.

Nous présenterons, tout d'abord, une introduction à la psychologie des apprentissages : qu'est-ce qu'un adulte qui apprend ? Cette introduction nous permettra de présenter, en deuxième partie, les méthodes, utilisées en formation des adultes, qui ont été mises en avant pour la construction du nouveau référentiel. Puis, dans une troisième partie, nous présenterons les résultats escomptés de cette nouvelle approche de la formation : ce qui va changer pour les professionnels. Enfin, nous terminerons par une présentation d'un dispositif de formation, mettant en œuvre ce nouveau référentiel, cette nouvelle approche de la formation.